

Offre de formation
2017-2018

PERFECTIONNEMENT

pour professionnels et gestionnaires



Formation à distance

PLAN DE FORMATION

Introduction à la sécurité de l'information

**Notions fondamentales
Se protéger de la menace
Sensibilisation du personnel**

0,4 unité d'éducation continue

Description

La formation vise à sensibiliser les participants à la sécurité de l'information en milieu de travail et à faire connaître les menaces à la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information qui pourraient interférer dans la continuité des affaires.

La formation permet une prise de conscience de l'importance de l'information et de la catégorisation de celle-ci.

La formation offre des moyens d'améliorer le périmètre de sécurité de l'entreprise.

Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera en mesure de mieux comprendre les menaces qui entourent la sécurité de l'information en entreprise et de mettre en place une stratégie de sécurité afin d'assurer la continuité de la mission d'affaire.

Objectifs spécifiques :

- Connaître les notions fondamentales en sécurité.
- Comprendre comment établir une gestion de la sécurité de l'information en continu.
- Appliquer les processus clés de gestion de la sécurité.
- Connaître les menaces actuelles et leurs conséquences.
- Connaître les types d'attaques et les attaquants.
- Connaître les mesures de base pour se protéger des menaces.
- Développer un programme de sensibilisation à la sécurité.

Contenu

- **Introduction à la sécurité de l'information**
 - Prendre conscience – Établir de saines habitudes de vie (personnelles et professionnelles)
 - Les 3 notions fondamentales
 - Qu'est-ce qu'un actif informationnel?
 - Faire l'inventaire de l'information de l'entreprise
 - Définir le registre des autorités
 - Responsabiliser les détenteurs
 - Catégoriser l'information

- **Se donner une structure de gestion de la sécurité de l'information**

- Qui s'en occupe?
- Établir un plan d'action annuel ou selon une période définie
- Faire le bilan à la fin de la période
- Être en action
- Sensibiliser toute l'entreprise
- Développer une culture

- **Les processus clés**

- Gestion des accès
- Gestion des risques
- Gestion des incidents

- **Les menaces actuelles**

- La vulnérabilité humaine
- L'hameçonnage
- Le vol d'identité
- Les rançongiciels
- L'ingénierie sociale

- **Connaître l'ennemi**

- **Sensibilisation**

- **Échange ouvert**

Clientèle visée

Gestionnaires et professionnels qui accèdent à l'information de l'entreprise

Nombre d'heures

4 heures | formation à distance

Date et lieu de la formation

- 29 mars 2018
(8 h à 12 h)
- Université du Québec à Chicoutimi
Local à confirmer

Frais d'inscription

95 \$ plus les taxes applicables

Pour un rabais de groupe, communiquez avec nous au 418 545-5011, poste 1212.

Personne-ressource

Michelle Verreault

Madame Verreault est diplômée de l'Université du Québec à Chicoutimi et est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires, elle détient également un diplôme collégial en informatique. Passionnée du domaine, elle sensibilise, informe, vulgarise la sécurité de l'information pour la rendre accessible et permettre une prise en charge par les participants. Son cheminement professionnel, dont 26 ans dans le réseau de la santé à titre de technicienne, chef d'équipe, conseillère et chef de services, l'amène à côtoyer toute la diversité des risques d'atteinte à la sécurité de l'information critique. Elle est à l'emploi de l'Université du Québec à Chicoutimi depuis janvier 2017 et occupe présentement le poste de professionnelle en sécurité de l'information.



Centre du savoir sur mesure

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
cesam@uqac.ca
cesam.uqac.ca

NOTE : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.